

## SIAEP TRAUBACH ET ENVIRONS

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE DIRECTEUR DU SIAEP DE TRAUBACH ET ENVIRONS SÉANCE du 20/09/2022

Le Comité Directeur du SIAEP de Traubach et environs, légalement convoqué en date du 13 septembre 2022, s'est réuni le 20 septembre 2022 à 20h00 sous la présidence de M. Francis ROBISCHUNG.

**Le Vice-Président** : M. NASS Denis

**Assesseur** : M. SCHINDLER Florian

**Les délégués** : MM. DURLIAT Fabien, FREYBURGER Olivier, JOUVENCEAUX Jérôme, KRESS Nicolas, MEYER Denis et SCHWAGER Alain

**Absents excusés** : Mme ENAY Christelle, M. FREYBURGER Didier et PERSON Laurent

M. FREYBURGER Olivier a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, assisté par Mme HAFFNER Lorine, secrétaire du SIAEP.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20H10.

Il demande à rajouter un point à l'ordre du jour « Avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ».

Le Comité Directeur accepte de délibérer ce point au cours de la séance.

### ORDRE DU JOUR

**Point n°1 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2022**

*À l'unanimité des membres présents*

**Point n°2 Rapport annuel 2021**

**Délibération n° DCD-20-09-2022-007**

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RQPS)

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

**Point n°3 Admission en non-valeurs**

**Délibération n° DCD-20-09-2022-008**

Présentation au Comité Directeur d'une liste de proposition d'admission en non valeurs, émanant de la Trésorerie, concernant plusieurs abonnés au SIAEP présentant des factures impayées.

*Le comité Directeur décide de refuser l'admission en non valeurs des différents dossiers présentés sur cette liste. Les membres présents estiment que des possibilités de recouvrement subsistent et qu'un grand nombre de lignes présentées par cette liste méritent d'être réétudiées.*

**Point n°4 Tableau des emplois de la collectivité**

Délibération n° DCD-20-09-2022-009

GRADE	CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heure et minutes)
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>			
Adjoint administratif	C	1	20 heures 00
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>			
Adjoint technique principal 2eme classe	C	1	17 Heures 00
Adjoint technique principal 1ere classe	C	1	10 heures 00
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>	

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

**Point n°5 Détermination des taux de promotion propre à l'avancement de grade**

Délibération n° DCD-20-09-2022-010

Le Comité Directeur décide de fixer les taux de promotion propre à l'avancement de grade à 100 % pour l'ensemble des cadres d'emplois.

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

**Point n°6 Convention de vente d'eau potable avec la commune de Retzwiller**

Délibération n° DCD-20-09-2022-011

Dans le cadre de l'aménagement de voirie et de réseaux entre les communes de Wolfersdorf et de Retzwiller, il est nécessaire d'établir une convention de vente d'eau potable afin de pouvoir effectuer un transfert d'eau depuis la station d'eau potable du SIAEP de Traubach et environs, vers le réseau de la commune de Retzwiller.

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de chaque partie, de régir des opérations d'entraide afin de sécuriser l'alimentation d'eau potable pour la commune de Retzwiller.

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

**Point n°7 Convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité RGPD**

Délibération n° DCD-20-09-2022-012

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

## Point n°8 Modalité de publicité des actes

### Délibération n° DCD-20-09-2022-013

Pour les actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel :

- Publicité par affichage au siège du SIAEP de Traubach et environs situé à la Mairie de Traubach le Bas à compter du 20/09/2022
- Transmission à chaque commune adhérente au SIAEP de Traubach et environs pour publication sous forme électronique, ou le cas échéant, pour affichage dans les mairies à compter du 20/09/2022

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

## Point n°9 Avenant à la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité - changement d'opérateur de télétransmission des actes

### Délibération n° DCD-20-09-2022-014

Dispositif de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture du Haut-Rhin proposé actuellement par l'opérateur Berger Levrault.

Changement au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour l'opérateur Cosoluce (via Adullact)

*Adopté à l'unanimité des membres présents*

## Point n°10 Divers

**Séance levée à 22h00.**

Liste des délibérations affichée au siège du SIAEP de Traubach et environs (Mairie de Traubach-le-Bas) et transmise aux communes adhérentes le 27/09/2022.

Le Président du SIAEP de Traubach et Environs

Francis ROBISCHUNG

